



**ASSOCIATION
DES FORESTIERS
TROPICAUX ET
D'AFRIQUE DU NORD**

Lettre d'informations forestières AFT du 20 octobre 2025

Calendriers

À vos agendas :

Conférences, colloques, séminaires.. (non exhaustif) :

- du 20 au 22 octobre à Istanbul (Turquie), Conférence internationale sur les incendies
- du 20 au 24 octobre 2025 à Kigali (Rwanda), congrès mondial de l'Agroforesterie (WCA)
- du 26 au 31/10/2025 à Panama, assemblée générale mondiale de FSC
- Du 10 au 21 novembre 2025 à Belem (Brésil), Conférence des Nations Unies sur le changement climatique (COP 30 - CCNUCC)
- du 1er au 5 décembre 2025 à Panama, examen de la Convention (CRIC 23) de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (CNULCD)

Informations internationales

Les premières images de Biomasse sont à couper le souffle !

Source : CNESA et FUTURA

Lancé fin avril 2025, le satellite Biomass est le premier satellite d'observation de la Terre équipé d'un radar suffisamment pénétrant capable de reconstituer en trois dimensions la répartition du carbone dans les et donc les forêts et de définir ainsi le stock de carbone dans les arbres tous les 10 mètres de hauteur.

Le carbone constitue 50 % de la masse d'un arbre; cette masse est surtout répartie dans le tronc (75 %) et dans les racines (24 %). Grâce à sa technologie, la biomasse permettra de calculer le stockage du carbone dans les arbres et donc les forêts et ainsi de mieux suivre les évolutions de ce stockage. La revue Futura fait les points sur cette technologie et les espérances qui laissent entrevoir les premières images de ce satellite. Les applications forestières envisagées seront multiples : évaluation des stocks de carbone par type de forêt, évolution de ces stocks au regard des évolutions climatiques, suivi de l'efficacité des plantations carbone.

Les résultats de cette mission Biomass viendront ainsi compléter utilement les résultats des missions réalisées par la Nasa dans ce domaine (cf. l'Observatoire orbital du carbone dit "OCO-2), dont le financement est aujourd'hui menacé par le climato-scepticisme de la présidence des Etats-Unis et par ses coupes budgétaires à leurs endroits.

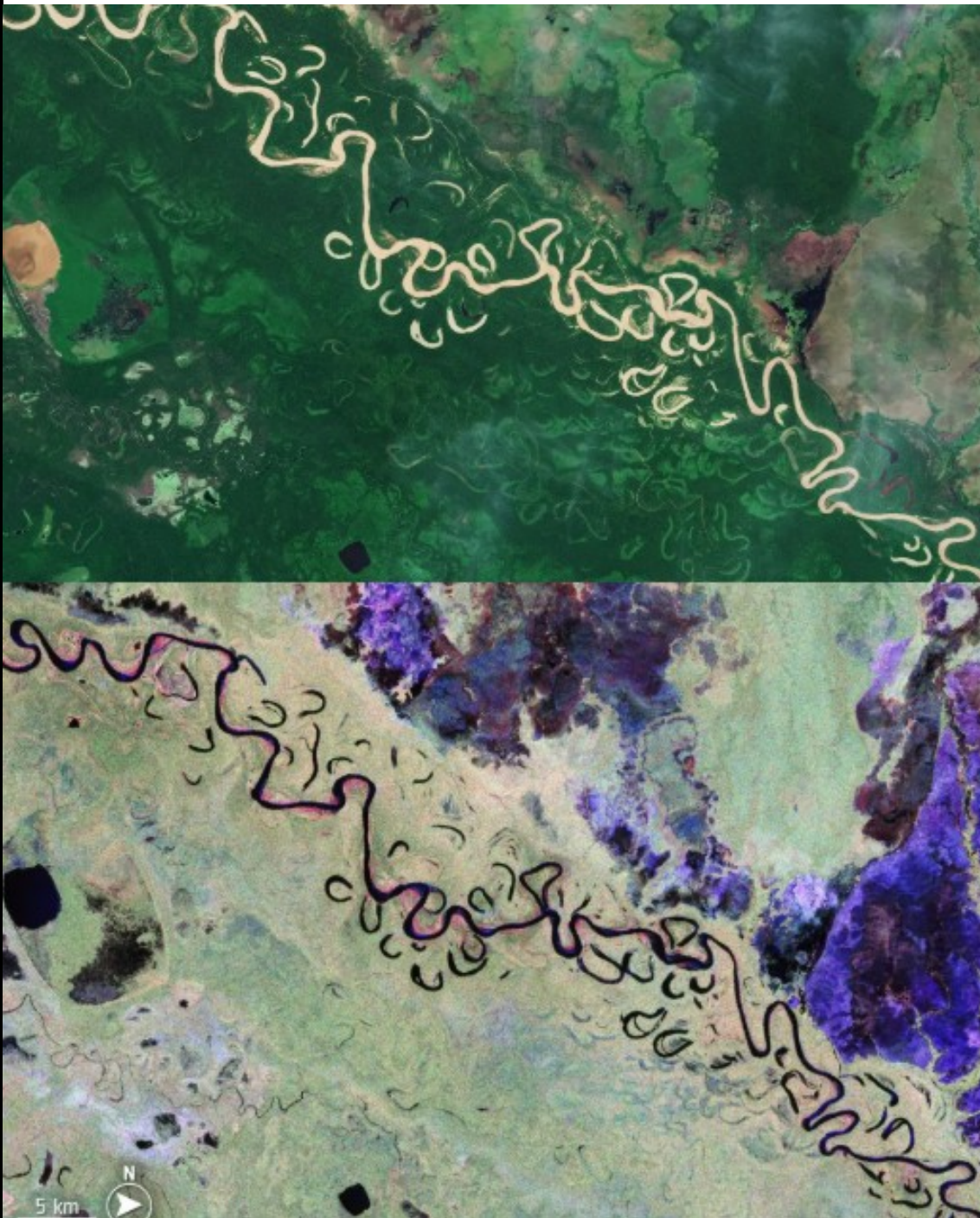
Liens sur ce dossier :

<https://www.futura-sciences.com/sciences/actualites/astronautique-ils-ont-vu-travers-forets-premieres-images-biomass-sont-couper-souffle-123127/>

https://www.esa.int/Applications/Observing_the_Earth/FutureEO/Biomass/Biomass_satellite_returns_striking_first_images_of_forests_and_more

Légende de la photo ci-dessous :

Comparaison entre les images de la forêt bolivienne prises par Sentinel-2 (Copernicus) en haut et Biomasse en bas. © ESA, Copernic



Le test du slip pour évaluer la santé des sols !

Source : La Conservation



Légende de la photo ci-dessus :

*Le test du slip est très simple à interpréter : plus le slip retrouvé sera troué,
plus le sol sera en bonne santé. Photo : Gabriela Braendle/Agroscope*

Des tests abordables et pragmatiques !

Du slip en coton aux sachets de thé enterrés, de l'analyse chimique en laboratoire aux espèces bioindicatrices, The Conversation dresse un panorama de quelques tests étonnants et rudimentaires, qui, en l'absence d'outils et d'analyses chimiques de précisions, permettent d'informer de la santé des sols, indicateur important s'il en est pour le bon développement des forêts.

Lien vers l'article : <https://theconversation.com/du-slip-troue-aux-sachets-de-the-quelques-indicateurs-pour-mesurer-la-sante-des-sols-264713>

Disparition de Jane Godall

Source : National Geographic



Légende de la photo ci-dessus :

Jane Goodall et un chimpanzé. Photographie de Hugo Van Lawick/National Geographic Creativ

L' AFT tient à saluer la mémoire, la passion et le travail menés par cette femme primatologue, d'abord autodidacte, spécialiste des chimpanzés. Jane Goodall vient de nous quitter à l'âge de 91 ans.

Elle aura changé la science ! Dès les premières campagnes menées en Tanzanie en 1961, elle fait sa plus célèbre découverte : les chimpanzés utilisent des branches pour chasser les termites et 'sen nourrir. À l'époque, on croyait que l'humain était la seule espèce assez intelligente pour utiliser des outils. Cette découverte bouleverse les connaissances éthologiques de ces singes et le concept de l'être humain. Scientifique, puis conservatrice et militante, elle consacre sa vie à la défense des primates et lutte notamment contre la déforestation qui détruit les habitats de ces animaux.

George P. Marsh, pionnier de la protection de l'environnement au XIXème siècle

Source : The Conversation

« The Conversation » a retracé cet été nombre de figures de pionniers, mais souvent méconnues, en matière d'écologie, dont celle de l'Américain George Perkins Marsh, diplomate, savant du XIXème siècle et pionnier du concept de durabilité.

"Pionnier de l'écologie oubliée des universitaires comme du grand public, George Perkins Marsh (1801–1882) est un diplomate et savant américain du XIXème siècle, mais aussi l'un des premiers environnementalistes, qui a marqué le début de la réflexion moderne sur l'impact de l'industrialisation.

Bien avant que le terme de durabilité ne s'impose, George P. Marsh a reconnu les effets destructeurs des actions humaines sur la Terre. Il est un des premiers à avoir identifié les menaces que le développement du capitalisme faisait peser sur les dynamiques écologiques. Son livre "L'Homme et la Nature", publié en 1864, a été l'un des premiers à discuter de la gestion des ressources naturelles et de la conservation ..."

Liens sur ce dossier : <https://theconversation.com/george-p-marsh-pionnier-de-la-protection-de-lenvironnement-au-xix-siecle-261189>

Informations sur les régions tropicales

Grâce à la Grande muraille verte, une meilleure qualité de vie au Sahel ?

Source : La Conversation

La Grande muraille verte (GMV) est un programme africain d'envergure de lutte contre la dégradation des terres et la désertification lancé en 2007 par l'Union africaine. Ce projet gigantesque lancé il y a maintenant plus de 15 ans, après un carême de démarrage, semble désormais être en capacité de prendre un rythme de reboisement suffisamment conséquent pour qu'on puisse en mesurer les premiers impacts. Mais outre le nombre de plantes mises en terre et le nombre d'hectares, le suivi de ce projet intègre à bon escient les impacts sociaux de ce projet !

L'article de The Conversation s'intéresse aux premières répercussions sociales du projet de la Grande Muraille Verte (GMV), notamment pour les populations rendues les plus vulnérables par la désertification que combat ce projet, et fait des premiers constats encourageants sur la facilitation du travail des femmes comme sur la santé des enfants au Nigéria. Enfin des bonnes nouvelles qui mériteront d'être confirmées à l'échelle des pays sahéliens concernés par ce projet qui rencontre aujourd'hui des difficultés budgétaires.

En effet, le Directeur scientifique et technique de l'Agence panafricaine de la Grande Muraille Verte, Abakar Mahamat Zougoulou, alertait en août 2025 que les fonds promis par la communauté internationale restent aujourd'hui à l'état de promesses et que le défaut de ces engagements internationaux menace la bonne poursuite du projet. L'AFT reviendra prochainement sur le suivi de la Grande Muraille Verte.

Lien vers l'article La Conversation : <https://theconversation.com/grace-a-la-grande-muraille-verte-une-meilleure-qualite-de-vie-dans-le-sahel-205421>

Forêts tropicales sèches : le biome en voie de disparition qui soutient la vie

Source : CIFOR-ICRAF (Robert NASI)



📍 Vue aérienne des forêts de Miombo dans le district de Nyimba, en Zambie. Photo de Mokhammad Edliadi / CIFOR-ICRAF

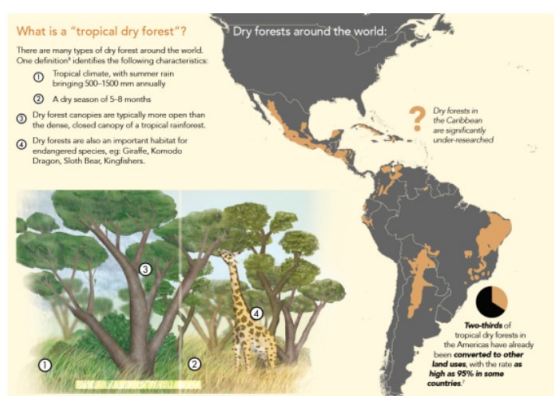
Moins médiatiques que les forêts tropicales humides, les forêts tropicales sèches sont pourtant davantage impactées et menacées avec des impacts majeurs sur les populations humaines, qui y vivent et qui en vivent, et sur la faune et la flore plus globalement.

Le premier volet de cet article du CIFOR, après une présentation de ce biome (voir définition ci-après), rappelle les particularités écologiques de ces forêts tropicales sèches et les liens étroits développés par les populations sur ces milieux.

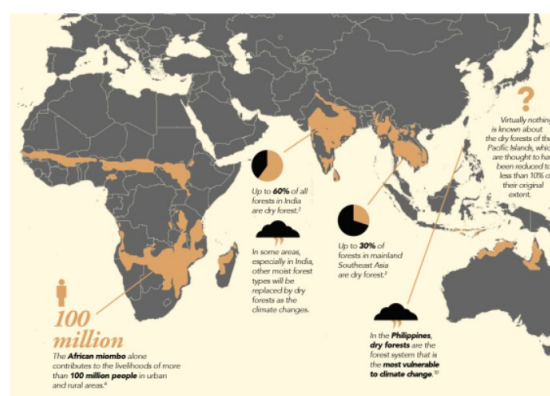
Définition d'un biome :

ensemble d'écosystèmes appelé aussi appelé macro-écosystème au aire biotique, caractéristique d'une aire bio-géographique. Il est l'expression des conditions écologiques du lieu à l'échelle régionale ou continentale : le climat qui induit le sol, les deux induisant eux-mêmes les conditions écologiques vont répondre aux communautés des plantes et des animaux du biome en question.

[Lien vers l'article CIFOR : https://forestsnews.cifor.org/93693/tropical-dry-forests-importance](https://forestsnews.cifor.org/93693/tropical-dry-forests-importance)



📍 Qu'est-ce qui définit une forêt tropicale sèche ? Avec un climat tropical, des pluies saisonnières et une canopée ouverte, ces écosystèmes s'étendent en Amérique latine, en Afrique et en Asie. Sur le continent américain, jusqu'à deux tiers des forêts sèches ont déjà été converties à d'autres usages. Source : CIFOR-ICRAF.



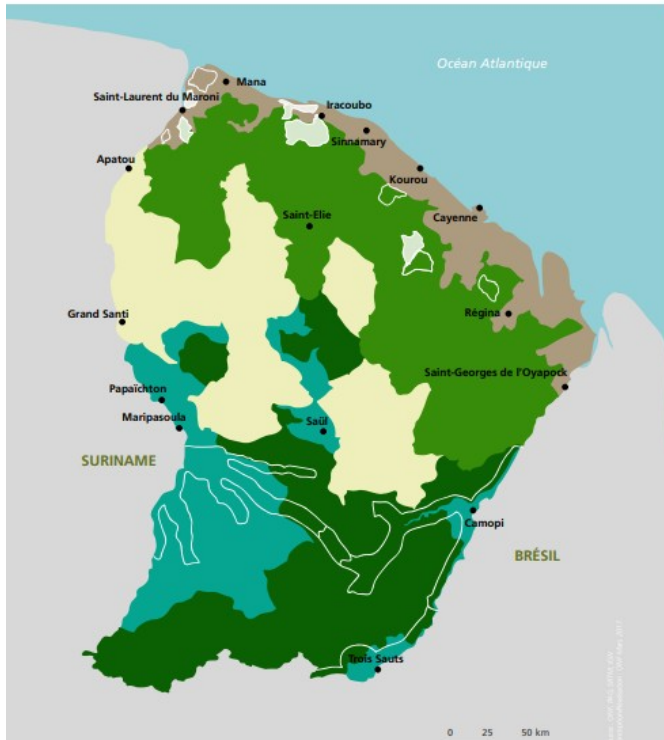
📍 Répartition des forêts tropicales sèches en Afrique et en Asie. À elles seules, les forêts de Miombo abritent plus de 100 millions de personnes, tandis que l'Inde, l'Asie du Sud-Est et les Philippines abritent de vastes étendues de forêts sèches de plus en plus vulnérables au changement climatique. Source : CIFOR-ICRAF.

Forêt guyanaise française : Une gestion forestière à repenser

selon la Cour des Comptes

Source : Cour des Comptes

LES FORÊTS GÉRÉES DURABLEMENT EN GUYANE



Sur l'ensemble de la Guyane, schématiquement cinq grandes zones se distinguent, soumises à des enjeux particuliers. L'ONF est impliqué dans la gestion des milieux naturels et forestiers de quatre de ces cinq zones.

La forêt du littoral atlantique

Il s'agit de la partie du territoire présentant la plus grande diversité d'habitats autres que des habitats forestiers (savanes, marais). La superficie globale est de 720 000 ha. Toutefois, si on retire les parties urbanisées, les zones agricoles concédées, les propriétés privées y compris celles du conservatoire, les parties de RNN et RNR que nous ne gérons pas, ce sont 400 000 ha que l'ONF a en gestion.

Le domaine forestier permanent (DFP)

2,4 millions d'hectares de forêts relevant du Régime forestier, certifiés PEFC. Les plans de gestion de l'ONF permettent l'approvisionnement de la filière bois tout en participant à la protection et à la conservation d'écosystèmes remarquables ainsi qu'à l'accueil du public. Cet espace englobe les grandes réserves naturelles nationales des Nouragues, de La Trinité, du Mont Grand Matoury, de Kaw (pour partie), ainsi que les réserves biologiques intégrales de Lucifer Dékou-Dékou et des Petites Montagnes Tortue.

Les forêts de la zone intermédiaire

1,8 millions d'hectares entre le Parc amazonien de Guyane et le domaine forestier permanent : ces forêts ne relevant pas du régime forestier, sont aussi gérées par l'ONF qui effectue des missions de surveillance du territoire.

Les forêts de la zone d'adhésion du Parc amazonien de Guyane

Il s'agit de 1,4 millions d'hectares de forêts, gérées par l'ONF, qui contribuent à l'objectif de développement local durable par l'organisation de la commercialisation, du suivi des coupes ou encore de l'approvisionnement en bois. L'ONF participe également à la surveillance de ce territoire.

Zone «cœur de parc»

2 millions d'hectares de forêts gérées par le Parc amazonien de Guyane (PAG).

Zone de droits d'usage collectifs (ZDUC) : au profit des communautés d'habitants qui tirent traditionnellement leurs moyens de subsistance de la forêt.

ZDUC avec soutien de gestion par l'ONF



Avec plus de 8 millions d'hectares, la superficie recouvre 96 % du département forestier de la Guyane et représente près d'un tiers de la forêt française ! Mais elle ne représente que 1% de la forêt amazonienne ! Contrairement à la forêt hexagonale, elle est la propriété quasi-exclusive de l'État.

Avec ses 3,38 millions d'hectares (Mha) situés dans la partie sud de la Guyane (voir carte ci-dessus), le Parc amazonien de Guyane (PAG), créé en 2007 recouvre 40 % de la superficie du département et constitue ainsi le plus grand parc national du territoire français. La forêt située dans ce parc national est gérée par l'Office national des forêts (ONF) à l'exception des forêts du cœur de parc (2 Mha), directement gérées par les services du PAG (voir carte ci-dessus).

« Le PAG exerce les missions communes à tous les parcs nationaux rattachés aux enjeux de préservation des patrimoines des territoires et de développement durable.

Il a également des missions propres : la gestion et la mise en valeur de la diversité biologique de la Guyane ainsi que le développement et la sauvegarde des modes de vie traditionnels des communautés d'habitants qui vivent des produits de la forêt. Ces dimensions sociales, économiques et culturelles confèrent au parc amazonien de Guyane un caractère exceptionnel parmi les parcs naturels nationaux, à la mesure de ce que la forêt guyanaise représente pour la forêt française.

Chargé également d'une mission de police environnementale, dont le coût représente environ 16 % de son budget, le parc amazonien de Guyane la consacre essentiellement à sa contribution à la lutte contre l'orpaillage illégal..."

Le rapport de la Cour rappelle que cette forêt guyanaise demeure largement méconnue, compliquant la définition des politiques à y mener, est fortement impactée par les changements climatiques (hausse des températures et baisse des précipitations) comme l'ensemble de la forêt amazonienne, reste peu desservie par les voies terrestres, et reste encadrée par des législations et réglementations nationales pas toujours adaptées.

Les principaux constats :

- Les ressources de la forêt guyanaise sont abondantes (bois, or) mais ne financent pas sa préservation ni ne contribuent significativement à l'économie locale ;
- La production de bois est réduite (70 000 m³ pour 2,4 millions d'hectares exploitables) mais pourrait s'augmenter sans porter atteinte à la pérennité de la forêt. La filière forêt-bois doit pour cela se développer et être moins dépendante des aides publiques ;
- L'exploitation aurifère légale est insuffisamment structurée et ne respecte pas assez les prescriptions

environnementales qui s'imposent à elle. Elle est largement dépassée par l'orpaillage illégal qui produit 5 à 10 fois plus d'or et cause d'importants dégâts environnementaux ;

- L'État doit revoir sa politique forestière en Guyane, clarifiant ses objectifs, harmonisant les réglementations minières et forestières, et définissant précisément les zones d'usage, le tout soutenu par une coordination interministérielle renforcée permettant aux acteurs locaux de concilier efficacement le développement économique, la sécurité et la protection environnementale.

Les principales recommandations :

1. Clarifier les zones bénéficiant du régime forestier défini par le Code Forestier et analyser les implications qui en découlent, notamment pour les forêts susceptibles d'être transférées dans le cadre de l'Accord de Guyane de 2017 (cession gratuite de 250.000 ha de forêts de l'Etat à la collectivité territoriale de Guyane et aux communes)
2. Expérimenter l'augmentation des prélèvements d'arbres commercialisables à l'hectare et en documenter les conséquences économiques et environnementales
3. Dans les zones identifiées dans le cadre du programme régional Forêt-Bois, accélérer la mise en exploitation des plantations de bois d'œuvre
4. Réviser le Plan régional Forêt Bois
5. Préciser le statut de protection des séries d'intérêt écologique et des séries de protection physique et générale des milieux et paysages

Lien vers le rapport de la Cour des Comptes : <https://www.ccomptes.fr/fr/publications/la-foret-guyanaise-des-constats-alarmants-des-clarifications-necessaires>

Autre lien : <https://la1ere.franceinfo.fr/guyane/rapport-de-la-cour-des-comptes-une-gestion-forestiere-a-repenser-en-guyane-1607343.html>



La station scientifique des Nouragues au beau milieu de la forêt primaire • ©Véronique Nizon

Lac Tchad :
après des décennies de sécheresses,
des inondations avec de nouveaux
impacts

Sources : Mongabay



Les arbres se retrouvent submergés par l'eau et meurent à mesure que le lac Tchad s'étend. Ici, en juin 2025. / Joris Bolomey / AFP

Le lac Tchad, situé dans la partie sahélienne du pays éponyme entre 13° et 13°40' Nord et 12° et 12°30' Est, occupe un bassin versant couvrant une superficie de 2.500.000 km² situé sur le Tchad, mais aussi le Niger, le Nigeria et le Cameroun. Il est constitué de deux cuvettes nord et sud qui communiquent plus ou moins bien en fonction de l'alimentation des affluents qui s'y déversent. Ces deux cuvettes sont bordées au nord et à l'est par des ergs orientés sud-est/nord-ouest.

Après des décennies de sécheresses où le lac, de faible profondeur, s'est très fortement rétréci, le lac Tchad voit sa surface réaugmenter suite aux fortes pluies et inondations qui ont marqué le début des années 2020.,

« Le lac Tchad est passé de 25.000 kilomètres carrés dans les années 1960 à 2.500 kilomètres carrés au milieu des années 1980, suite aux grandes sécheresses qu'a connues la région, pour revenir à environ 14.000 kilomètres carrés en 2013 et 24.500 kilomètres carrés aujourd'hui en 2024 », selon Abdallah Mahamat-Nour, enseignant-chercheur de l'université de N'Djaména.

L'eau ré envahit les interstices des dunes, dessine des îles et bandes de terre où le sable se devine sous la végétation. Au fil des récentes inondations, le lac reconquiert de "nouveaux" espaces. De nombreux arbres, toujours debout, se trouvent désormais au milieu de vastes zones récemment inondées.

"Cependant, malgré le volume d'eau dans l'ensemble du système du lac, le bassin nord ne s'est pas encore complètement restauré. Une étude indique que cela pourrait être dû à la quantité de végétation qui recouvre désormais le bassin nord et la Grande Barrière. Cette végétation entraîne une évapotranspiration plus importante et peut également bloquer la circulation de l'eau entre les bassins..."

Après les sécheresses extrêmes des années 1970 et 1980, les sols sont devenus durs et imperméables. Aujourd'hui, l'augmentation des températures et d'autres changements climatiques entraînent des précipitations plus irrégulières, ce qui augmente d'autant plus le risque d'inondation. La déforestation et l'urbanisation aggravent le problème ", explique Mahamat-Nour.

Les analyses réalisées par le [World Weather Attribution](https://www.worldweatherattribution.org/) concernant les inondations de 2022 ont montré que le changement climatique a multiplié par 80 la probabilité des pluies et qu'elles ont été plus intenses de 20 %. Le risque des inondations va également augmenter, et de fait va augmenter la destruction des terres cultivées, et le déplacement de centaines de milliers de personnes. En 2022, 19 des 23 provinces situées dans la partie sud du bassin ont été inondées , touchant près de 1,5 million de personnes.

Ces effets du changement climatique remettent en cause les modes culturels ancestraux. Adapter l'agriculture, relancer la reforestation, devient une nécessité.

" ... La Fédération luthérienne mondiale (FLM) travaille dans 69 villages au Tchad et au Cameroun, afin d'atténuer certains impacts du climat et des conflits naturels dans le bassin du Tchad. Ce projet, réalisé en collaboration avec des partenaires canadiens, se concentre sur des solutions fondées sur la nature, notamment l'agriculture, la gestion de l'eau, la reforestation, la régénération assistée et la pêche durable, ainsi que sur la gestion des conflits et la réduction des risques de catastrophe. Le projet triennal vient de terminer sa première année... ".

[Lien vers l'article complet du site Mongabay : https://fr.mongabay.com/2025/03/le-lac-tchad-ne-retecit-pas-mais-le-changement-climatique-est-a-lorigine-dautres-problemes/](https://fr.mongabay.com/2025/03/le-lac-tchad-ne-retecit-pas-mais-le-changement-climatique-est-a-lorigine-dautres-problemes/)

Sao Tomé-et-Principe : Cultiver du cacao durable et restaurer les terres et forêts dégradées, c'est possible !

Sources : FAO



Le système agroforestier cacaoyer de Sao Tomé-et-Principe, réputé pour son cacao Amelonado de haute qualité, allie agriculture traditionnelle et cultures diversifiées pour améliorer la sécurité alimentaire, renforcer les moyens de subsistance des familles d'agriculteurs, préserver le patrimoine culturel et préserver la biodiversité. Malgré un passé marqué par l'esclavage, les inégalités et les conflits, ce système illustre la résilience de ses habitants et leur engagement en faveur de pratiques et d'un développement durable .

Sao Tomé-et-Principe, pays insulaire situé sur la côte ouest-africaine, dépend fortement de la production de cacao pour subvenir aux besoins locaux. Dotée de forêts tropicales luxuriantes et de plantations de cacao, l'île possède une biodiversité riche, mais elle est confrontée à une dégradation croissante des forêts et des terres due à l'expansion agricole, aux changements d'utilisation des terres et aux impacts du changement climatique.

En collaboration avec les coopératives de cacao du pays , l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le gouvernement national ont lancé un projet visant à restaurer les écosystèmes forestiers dégradés et à améliorer la production durable de cacao dans le cadre de l'Initiative de restauration (TRI).

Depuis 2019, « plus de 8 000 hectares de zones agroforestières ont été restaurés et nous avons bénéficié de la collaboration de 3 500 agriculteurs », explique Faustino Oliveira, coordinateur national du projet pour la FAO. L'objectif est d'atteindre 36 000 hectares, soit un tiers du pays, d'ici 2030.

Le projet a mis en place des pépinières pour cultiver des fruits endémiques et d'autres espèces d'arbres avec désormais plus de 240 980 plantes principalement produits et plantés dans des parcelles agroforestières sur les îles de Sao Tomé et Principe.

[Lien vers la page de la FAO : https://www.fao.org/newsroom/story/an-island-of-chocolate-gold/fr](https://www.fao.org/newsroom/story/an-island-of-chocolate-gold/fr)

[Lien vers le rapport de la FAO sur l'agroforesterie cacaoyère de Sao Tomé : https://openknowledge.fao.org/items/2fb78400-7d19-4066-b906-8dec9f9b982c](https://openknowledge.fao.org/items/2fb78400-7d19-4066-b906-8dec9f9b982c)

Contre toute attente, la forêt amazonienne continue à croître à l'inverse de ce que prédisaient les climatologues !

Source : Brice Louvet, Poste Science

Alors que la communauté scientifique craignait une régression structurelle de la forêt amazonienne dans sa forme actuelle, et une évolution vers de la savane, compte tenu des effets du changement climatique, les scientifiques constatant à leur grande surprise que les essences actuelles de cette forêt semblent plus résilientes que prévues et continuent à se développer !

Un suivi scientifique de la surface terrière des arbres sur 188 parcelles forestières pendant plus de quarante ans, entre 1971 et 2015, amène au constat que ces surfaces terrières ont augmenté en moyenne de plus de 3 % chaque décennie !

" Le plus surprenant dans cette découverte réside dans son caractère universel. Contrairement aux hypothèses initiales des chercheurs, cette croissance accélérée ne concerne pas seulement une catégorie d'arbres, mais bien l'ensemble des essences de et des catégories de classe d'âge de l'écosystème forestier. Des jeunes pousses luttant pour à la lumière jusqu'aux géants centenaires dominant la canopée, tous participent à cette expansion collective.."

Ces résultats méritent d'être confirmés dans le temps, tant la dernière décennie (2015/2025) a vu sur le plan climatique des évolutions encore plus marquées en matière de hausse de températures moyennes et en baisse des températures en Amazonie.

Le puits de carbone qui constitue la forêt amazonienne fonctionne donc encore ! Reste par contre à défendre ce puits de carbone contre la déforestation, la notion de surface restante un des facteurs clés pour que le puits de carbone forestier sur notre planète soit efficace !

Quelles sont réellement les conditions pour que cette forêt amazonienne et plus généralement les forêts dans leur ensemble puissent continuer à assurer ce service écosystémique de puits de carbone à l'avenir, tel est actuellement l'objet de diverses analyses de la communauté scientifique de par le monde.

[Lien vers la page de l'article : <div><https://sciencepost.fr/contre-toute-attente-lamazonie-fait-exactement-linverse-de-ce-que-predisaient-les-climatologues/></div>](https://sciencepost.fr/contre-toute-attente-lamazonie-fait-exactement-linverse-de-ce-que-predisaient-les-climatologues/)

Informations sur l'Europe et la Méditerranée

Ukraine : comment la guerre ravage les forêts

Source : Kyivindependent



An aerial view of a charred pine forest contaminated with mines and unexploded ordnance in Svyatobirsk, Donetsk Oblast, Ukraine, on Sept. 27, 2024 (Pierre Crom / Getty Images)

« Plus de 2 millions d'hectares de forêts ukrainiennes ont brûlé depuis l'invasion à grande échelle de la Russie en 2022, déclenchée par des tirs de missiles, des bombardements d'artillerie et des moteurs explosifs ».

Tel est le point de situation établi par l'article publié par le site indépendant ukrainien «**kyivindependent**» et repris par la newsletter de Commonwealth Forestry Association (CFA) de septembre dernier.

Selon les données de la FAO publiées en 2015, l'Ukraine disposait d'environ 9,7 millions d'hectares de forêts, ce qui représentait 16,7 % de sa superficie terrestre totale. Si l'essentiel des surfaces forestières nationales se situe dans le nord du pays, vers la frontière avec la Biélorussie, et à l'ouest du pays, vers la Roumanie, les surfaces ainsi détruites par les incendies provoqués par le conflit armé représentaient malgré tout plus de 20 % de sa surface forestière nationale. Sans compter les surfaces contaminées par les explosifs qui ne se sont pas déclenchés, les mines anti personnelles. Dans tous les conflits, les forêts restent des endroits stratégiques pour l'artillerie, en servant à la fois de « protection » et de zones de tirs.

"...Les missiles, les tirs d'artillerie et les moteurs explosifs, tels que les mines terrestres, ont ravagé les paysages et les écosystèmes ukrainiens. Plus d'un tiers des émissions de carbone en Ukraine provenant de la guerre, ce qui représente la plus grande part de tous les secteurs du pays !

Les combats ont déclenché des incendies de forêts destructeurs dans les régions fortement boisées et agricoles de l'est de l'Ukraine..".

"Les incendies provoqués par les combats détruisent les récoltes et détruisent les arbres qui protègent les terres cultivées des vents desséchants et de l'érosion, sources de sécheresses, ce qui expose les militaires en première ligne et les citoyens ukrainiens à un risque d'insécurité alimentaire."

Lorsque l'heure de la reconstruction du pays viendra, le sujet forestier devra être pris en compte.

[Lien vers la newsletter de CFA et vers le site ukrainien indépendant :](#)

<https://kyivindependent.com/how-3-years-of-war-have-ravaged-ukraines-forests-and-the-people-who-depend-on-them/>

<https://www.cfa-international.org/>

Souffrez-vous de cécité botanique ?

Source : The Conversation et l'INRAe

Le Douanier Rousseau a peint *le Rêve* en 1910. Que voyez-vous sur cette toile ?



Le Rêve. 1910. Huile sur toile, 204,5 x 298,5 cm. Museum of Modern Art, CC BY

Chacun de nous voit, observe avec ses propres yeux. Mais voyons-nous tous la même chose devant un même paysage, un même objet, un même environnement ? Il en est ainsi de l'observation botanique, où l'éducation, la sensibilisation et l'environnement culturel participent à la formation, voire au formatage de notre regard. L'article de The Conversation cite des éléments d'analyses. Participez également au quizz de l'INRAe !

Devant un même paysage forestier, le sylviculteur notera les plantations réalisées dans la forêt, le botaniste repérera les arbres ou milieux naturels particuliers présents, le randonneur cherchera les points de départ et les sentiers pour accéder aux sites naturels qui lui semblent les plus intéressants, le chasseur remarquera les coulées du gibier sortant de la forêt, l'agriculteur constatera les dégâts causés par le gibier sur ses champs, l'ornithologue identifiera les rapaces qui survolent la forêt, l'apiculteur détectera les arbres les plus mellifères pour mettre ses ruches, et le forestier devra voir tout cela, ou au moins savoir tout ce que ces spécialistes ont vu pour gérer au mieux sa forêt et les écosystèmes qui y sont présents !

Nos yeux sont formés par notre éducation, nos centres d'intérêts, notre sensibilité, qu'ils soient d'ordre professionnel ou scientifique, pragmatique ou passionnel.

La botanique est, il est vrai, une science basée d'abord sur l'observation régulière et répétée sur le terrain qui a tendance à rebuter et semble fastidieuse, tant la connaissance est longue à approfondir. Couplée avec une érosion de son enseignement et avec notre statut de citoyen déconnecté de la nature de plus en plus fréquente, la botanique est devenue une science aujourd'hui de moins en moins pratiquée et de moins en moins partagée. Testez vos connaissances botaniques avec le quizz INRAe !

Liens sur ce dossier : <https://theconversation.com/souffrez-vous-de-cecite-botanique-264806>

Partenaires

**La coopération bilatérale décentralisée
entre collectivités territoriales
soutenu par l'Agence française de
développement (AFD)**



Légende de la photo ci-dessus :

Echanges sylvicoles dans une teckeraie de Diégoune sur le département de Bignona (Sénégal)

L'AFD dispose d'une ligne de financement spécifique (la FICOL) qui permet de soutenir les coopérations techniques bilatérales entre collectivités territoriales françaises (commune, département, région) et collectivités homologues à l'étranger. Ces coopérations bilatérales nombreuses et bien spécifiques, qui prennent souvent source dans le jumelage de ces collectivités, mais pas que, permettent de mener des politiques de solidarité dans différents domaines techniques tout en tissant des liens humains sur le long terme. L'AFD a organisé avec le soutien de l'association Citées Unies France (CUF) et sous le patronage du Ministère de

l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE), un colloque sur ces coopérations au Sénat le 4 juillet dernier pour faire le point de ces coopérations.

Les caractéristiques de cette coopération bilatérale décentralisée permettent de développer des actions de façon pragmatique et efficace et souvent sur du long terme. L'article de l'AFT illustre ainsi les avantages de ce type de coopération avec les projets forestiers menés et avec réciprocité entre le département sénégalais de Bignona (situé en Casamance) et le département de la Savoie.

[Liens sur l'article AFT consacré à ce type de coopération bilatérale : <https://assofortrop.fr/colloque-au-senat-le-4-juillet-sur-la-cooperation-bilaterale-decentralisee-un-modele-de-cooperation-a-soutenir-et-developper-le-xemple-de-la-cooperation-decent/>](https://assofortrop.fr/colloque-au-senat-le-4-juillet-sur-la-cooperation-bilaterale-decentralisee-un-modele-de-cooperation-a-soutenir-et-developper-le-xemple-de-la-cooperation-decent/)

[Liens sur les actions de l'AFD pour les actions de coopérations bilatérales décentralisées / <https://www.afd.fr/fr/les-collectivites-territoriales-francaises>](https://www.afd.fr/fr/les-collectivites-territoriales-francaises)

[Liens vers le site de Cités Unis France : <https://cites-unies-france.org/>](https://cites-unies-france.org/)

Agropolis International



Plateforme multi-acteurs, Agropolis International rassemble à l'échelle de l'Occitanie des organismes d'enseignement supérieur et de recherche, des collectivités territoriales et des organisations professionnelles/nelles et de la société civile.

Ce sont des domaines dans lesquels la communauté scientifique occitane est reconnue pour son excellence en sciences fondamentales et pour son **expertise des problématiques régionales, méditerranéennes et tropicales**. L'association a pour vocation de valoriser ces atouts pour le territoire, à travers trois ambitions :

- Faciliter les échanges au sein des communautés scientifiques
- Stimuler le dialogue sciences-sociétés
- Soutenir les politiques publiques

Agropolis International, par décision de son conseil d'administration du 20 mai dernier, vient d'accepter la candidature d'adhésion de l'AFT au sein du collège E des organisations de la société civile.

Agropolis International autorise également l'AFT à utiliser son adresse pour son siège social.

[Liens vers le site Agropolis : <https://www.agropolis.fr/>](https://www.agropolis.fr/)

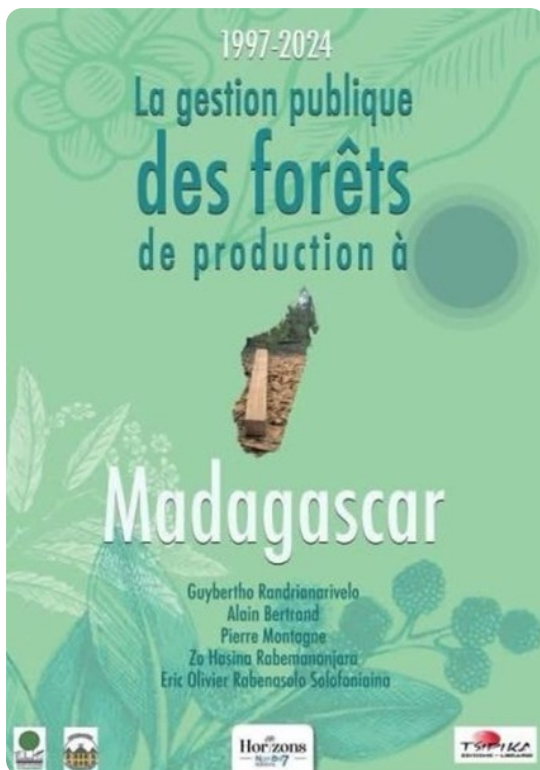
Cirad



Plinio SIST quitte la direction de l'Unité de Recherche Forêts et Sociétés du CIRAD

A la direction de l'UR Forêts et Sociétés du CIRAD à Montpellier depuis 2015, Plinio SIST laisse la main à Daniel CORNELIS. L'AFT salue les actions de Plinio SIST pendant les 10 ans passées à l'UR et souhaite la bienvenue à Daniel CORNELIS <https://agents.cirad.fr/Plinio+SIST>

Actualités AFT



La gestion publique des forêts de production à Madagascar

L'ouvrage, publié en mai 2025 par Guybertho Randrianarivelo enseignant-chercheur à l'Université d'Antananarivo (également administrateur de l'AFT) et ses collègues Zo Rabemananjara, ingénieur forestier à l'Ecole Supérieure des Sciences Agronomiques et Éric Rabenasolo, docteur de l'Ecole Doctorale Gestion des Ressources Naturelles et Développement, avec l'appui d'Alain Bertrand (Edenia Consult, administrateur de l'AFT) et Pierre Montagne (retraité CIRAD, adhérent de l'AFT), a été présenté au cours du mois de juin 2025 aux représentants de l'administration forestière, aux acteurs de la filière forêt-bois, ainsi qu'aux élèves ingénieurs forestiers et étudiants en géographie de Madagascar.

[Lien vers l'article AFT :
https://assofortrop.fr/publication-de-louvrage-1997-2024-la-gestion-publique-des-forets-de-production-a-madagascar-presente-par-guybertho-randrianarivelo/](https://assofortrop.fr/publication-de-louvrage-1997-2024-la-gestion-publique-des-forets-de-production-a-madagascar-presente-par-guybertho-randrianarivelo/)

L'AFT a perdu au mois d'août 2025 deux de ses adhérents

Jean-Jacques Faure, ingénieur forestier tropical, qui a œuvré dans de nombreux pays africains et sudaméricains. Il a également beaucoup écrit, et en particulier deux ouvrages bien connus, « Arbres de forêt dense d'Afrique Centrale » et « Fruitières sauvages d'Afrique ».

François Wencelius, ingénieur forestier, en Afrique (1970-1981), comme chercheur puis comme directeur du CTFT en Côte d'Ivoire, chercheur et Chef de mission au Niger et au Cameroun. puis en Guadeloupe (1982-1985), comme Directeur régional de l'ONF, puis en 1986 au CEMAGREF. Il rejoint la Banque mondiale à Washington DC (1987-1998), comme Spécialiste forestier principal, chargé de missions en Afrique (Burkina Faso, Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire, Mali, Maroc, Mauritanie, Niger,

Sénégal, Soudan et Tunisie) jusqu'en 1991, et en Europe centrale (Albanie, Biélorussie, Bosnie, Croatie, Géorgie, Pologne, Roumanie et Slovaquie) par la suite.

[Lire les articles d'hommage sur le site de l'AFT : https://assofortrop.fr/deces-de-francois-wencelius-membre-et-administrateur-de-laft/](https://assofortrop.fr/deces-de-francois-wencelius-membre-et-administrateur-de-laft/) <https://assofortrop.fr/disparition-de-notre-college-jean-jacques-faure/>

t

Sortie forestière de l'AFT en septembre 2023



Légende de la photo ci-dessus :

*Échanges sur le mode de gestion d'une pessière-sapinière
de la Réserve Naturelle Nationale de Chaudefour (Puy de Dôme)*

Dans le cadre de ses rencontres annuelles et en marge de son assemblée générale, les participants de l'AFT à ces rencontres ont eu le plaisir d'être accueillis le 12/09/2025 par les services de l'ONF des Montagnes d'Auvergne et du Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne pour découvrir la gestion des forêts de la réserve naturelle nationale de Chaudefour puis la nouvelle unité de production de pellets Biosyl à Lempdes-sur-Allagnon (Haute-Loire).

Assemblée générale de l'AFT du 13 septembre 2025 :

Entrée de Guybertho Randrianarivo, enseignant-chercheur malgache à l'Université d'Antananarivo, et de Jean-Louis Blanchet, ingénieur forestier retraité de la FAO et du CIRAD, au conseil d'administration de l'AFT.

Remarque :

Les numéros des Informations forestières de l'AFT sont archivées et accessibles sur notre site à l'adresse ci-après :

<https://assofortrop.fr/actualites/>

Association des Forestiers Tropicaux et d'Afrique du Nord (AFT)

AFT, société Agropolis International, 1000, avenue Agropolis, 34394 – MONTPELLIER Cedex 5

<https://assofortrop.fr/>

<https://contact@assofortrop.fr>

Cet email a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}

[Afficher dans le navigateur](#) | [Se désinscrire](#)

